Soutien d' un projet d' exploration d'hydrocarbures au Groenland

1995/0216(CNS) - 26/07/1995 - Document de base législatif

Suite aux conclusions contenues dans le Rapport de la Commission concernant une révision de la législation communautaire en matière d'énergie, la Commission propose d'abroger le règlement 1038/79 /CEE concernant le soutien communautaire d'un projet d'exploration d'hydrocarbures au Groenland. Vu les résultats obtenus après réalisation du projet, celui-ci n'a pas donné lieu à une exploitation commerciale. Il n'y a donc pas lieu de maintenir ce règlement.